

Le Languedoc-Roussillon : une biodiversité exceptionnelle

TOUS BÉNÉFICIAIRES... TOUS CONCERNÉS !

**DES ACTEURS DE LA PRÉSERVATION
ET DE LA GESTION DES ESPACES
NATURELS AU CŒUR DES
TERRITOIRES**

/ 80 structures gestionnaires ; 2/3 sont des collectivités territoriales ; 1/3 sont des établissements publics et des associations
/ 28 métiers ; **plus de 500 emplois** axés sur la mise en œuvre des dispositifs de gestion et protection des espaces naturels ; des professionnels aux profils et compétences variés

**DE VÉRITABLES LEVIERS D'ACTION
ET DE DÉVELOPPEMENT !**

L'EXPO DU RÉSEAU

“

Au carrefour de quatre zones bio-géographiques, la région Languedoc-Roussillon renferme de nombreux atouts biologiques et un patrimoine naturel de grand intérêt : 65% de milieux naturels ou semi-naturels, 2/3 des espèces connues en France !

La création d'espaces naturels protégés, renforcée grâce au Grenelle de l'Environnement et à la Stratégie nationale pour la Biodiversité, est l'un des moyens concrets pour préserver les milieux et espèces, mais aussi les services rendus par ces derniers. La France s'est dotée d'un système de protection diversifié et complémentaire répondant aux différentes réalités locales : démarches réglementaires envers certaines activités ou usages ; acquisition foncière (par gestion directe ou délégation : baux, etc.) ; contractualisation visant l'orientation des activités et des usages (conventionnement, charte, contrat, etc.).

Ces démarches sont intégrées aux territoires : les acteurs du développement local, les élus, les populations ont ainsi intérêt à s'approprier ces outils et à les valoriser ! ”



**48 % DU TERRITOIRE RÉGIONAL
EST CONCERNÉ PAR UN OU PLUSIEURS OUTILS DE PRÉSERVATION
ET DE GESTION DU PATRIMOINE NATUREL OU PAYSAGER**



Espaces naturels sensibles

Des outils de préservation
du patrimoine naturel...

NÉCESSAIRES AU DÉVELOPPEMENT LOCAL DES TERRITOIRES !

“

Les espaces naturels constituent une opportunité de taille en Languedoc-Roussillon !

La biodiversité et les paysages remarquables impriment à la région son caractère « nature ». Les gestionnaires d'espaces naturels protégés sont des acteurs majeurs de la préservation de cette richesse unique et insufflent des dynamiques de développement local impliquant l'ensemble des acteurs des territoires : élus, agriculteurs, aménageurs, chasseurs, associations...

De nombreuses applications concrètes sur nos territoires participent au développement local !

- en faisant bénéficier à la collectivité de services écosystémiques (protection contre les risques naturels, protection de la ressource en eau, etc.),*
- en accompagnant le développement économique au sein des territoires (tourisme, agriculture, sylviculture, etc.),*
- en développant le lien social (animations, espaces de loisirs, activités récréatives, patrimoine culturel, etc.).*

En s'appuyant sur le respect et la valorisation des espaces naturels, au cœur des territoires et avec les acteurs locaux, les gestionnaires participent à la construction d'un développement durable en Languedoc-Roussillon !

”



**CONCERTATION ET IMPLICATION
DES ACTEURS PERMETTENT
UNE APPROPRIATION
DES DÉMARCHES AU CŒUR
DES TERRITOIRES**

/ Des méthodes de gestion adaptées, évolutives et évaluées à pas de temps régulier

/ Des objectifs et des actions élaborés et mis en œuvre en concertation avec tous les acteurs.

Protection, Inventaire, Suivi, Entretien, Surveillance,
Restauration, Animation, Education à l'environnement, Police,
Sensibilisation, Promotion d'un développement durable, Agriculture,
Tourisme, Vie locale, Qualité de vie, Activités récréatives,
Emploi, Action sociale, Insertion, Patrimoine culturel,
Projet de territoire...

L'EXPO DU RÉSEAU



L'Observatoire, un outil participatif pour affiner la gestion du territoire !

RÉSERVE DE BIOSPHERE DES CÉVENNES
SITE NATURA 2000 « VALLÉE DU GALEIZON »

photo Frédéric DORISON



UN ÉLU
VOUS EN
PARLE

“

Cet observatoire, créé en 2008 a permis de rapprocher gestionnaires d'espaces naturels et habitants du territoire. Au-delà de l'aspect pédagogique, l'observatoire a enrichi nos connaissances naturalistes nous poussant ainsi aujourd'hui à réfléchir à la mise en place d'un lieu d'accueil permettant de valoriser et mettre en scène ces données pour sensibiliser le public à l'impact de l'homme sur son environnement : un Centre d'Interprétation du Territoire est donc en cours de conception !

Yannick LOUCHE, Président du Syndicat mixte d'Aménagement et de Conservation de la Vallée du Galeizon

”

L'ACTION

/ Mise en place d'un dispositif scientifique et participatif local regroupant experts/amateurs et participant plus largement à des projets régionaux, comme l'atlas libellules / papillons
/ Action réalisée dans le cadre du site expérimental de la Réserve de Biosphère, du site Natura 2000 et de l'Agenda 21 local
/ Améliorer nos connaissances naturalistes ; sensibiliser et impliquer les habitants du territoire ; développer des actions de préservation et de gestion ; valoriser le territoire

LES RÉSULTATS

/ Plus de 100 sorties réalisées
/ Production de documents de synthèse, de sensibilisation (Atlas de la Flore du Galeizon, plaquette chiroptères, ...)
/ Constitution d'un réseau de près de 30 observateurs locaux sur le territoire (5 communes, 2600 habitants) !



Gestionnaire porteur de l'action :

**Syndicat mixte
d'Aménagement
et de Conservation
de la Vallée du Galeizon**

www.valleedugaleizon.fr

Prévenir les pollutions dans la lagune de Thau

SITES NATURA 2000 « ÉTANG DE THAU ET LIDO DE SÈTE À AGDE » ET « HERBIERS DE L'ÉTANG DE THAU »

“

Oméga Thau, c'est une démarche inédite en termes de management environnemental. Elle est destinée avant tout aux professionnels : conchyliculteurs et pêcheurs. L'enjeu est de taille : prévenir les risques sanitaires sur la lagune de Thau. Une 1ère phase, engagée en 2007, a permis de dresser l'inventaire des sources de pollution et leurs impacts sur la lagune. Lancée en 2012, la seconde phase va plus loin : anticiper les crises et mettre en place un système d'avertissement. Actuellement, nous sommes en train de créer un outil capable de simuler le cheminement des pollutions dans la lagune et de les modéliser. C'est une grande avancée qui sera très utile pour définir les programmes de travaux les plus efficaces concernant l'aménagement hydraulique.

François COMMEINHES, Maire de Sète et Président du Syndicat Mixte du Bassin de Thau

UN ÉLU
VOUS EN
PARLE

”

L'ACTION

/ Oméga Thau est un outil d'aide à la décision
/ Objectifs : Anticiper les pollutions sur la lagune de Thau, mettre en place un système d'avertissement des professionnels, et pérenniser les activités traditionnelles
/ Réalisation d'un suivi en temps réel de la lagune et des cours d'eau affluents grâce à des capteurs au sein d'une plateforme.

/ En cas de fort risque de pollution, les conchyliculteurs sont prévenus, le temps pour eux de mettre leur production à l'abri
/ Opération financée dans le cadre du Contrat de gestion intégrée du territoire de Thau (2012-2017), outil de gouvernance et de financement des actions portées par la structure dans le cadre du SCOT, du SAGE, de Natura 2000...



Gestionnaire porteur de l'action :

**Syndicat Mixte
du Bassin de Thau**

<http://www.smbt.fr>



Pour préserver les paysages : privilégier le dialogue à la sanction

UN ÉLU VOUS EN PARLE

GRAND SITE DU SALAGOU ET DE MOURÈZE
SITE NATURA 2000 - ZPS « LE SALAGOU »

“

Les patrouilles sont un atout essentiel pour la gestion de notre espace exceptionnel. Leur rôle est primordial sur le site : elles surveillent l'état des berges et des environs, assurent un suivi de la fréquentation, accueillent, renseignent et guident les visiteurs, accompagnent les mairies et leurs partenaires dans leurs actions. Les chevaux, leurs cavalières et les VTTistes donnent une image de nature, de charme, de force et d'harmonie entre cette terre sauvage, fragile et la fréquentation qui se développe chaque année un peu plus. Ces patrouilles sont le lien essentiel entre les visiteurs et nous, gestionnaires : grâce à elles, on comprend mieux le terrain et on agit en conséquence. Je suis très fière d'elles et de l'image du Grand Site qu'elles véhiculent.

Joëlle GOUDAL, Vice-présidente du Syndicat mixte de gestion du Salagou en charge de la gestion de la fréquentation

”

www.anagram.nationale.net.fr

photo SMGS

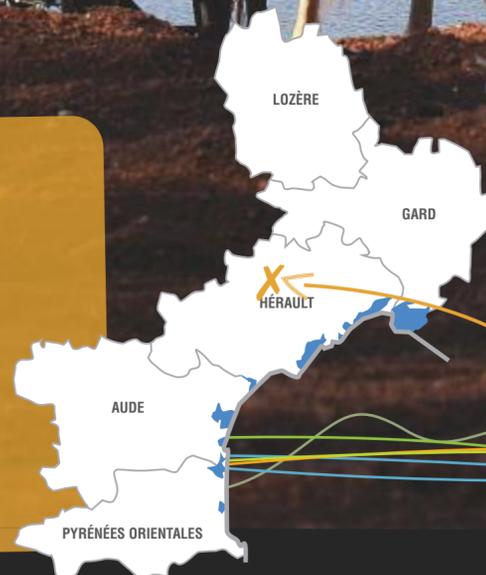


L'ACTION

/ Depuis 2007, les patrouilles (non assermentées) sensibilisent les usagers au code de conduite du Grand Site afin de garantir sa qualité environnementale et paysagère.
/ Leurs missions : accueillir, aider, alerter, comprendre, compter, diffuser, entendre, évaluer, expliquer, fédérer, informer, partager, préserver, repérer, respecter, sanctionner, sourire, veiller, voir...
/ En 2014, cette action est co-financée par l'Agence de l'eau.

LES RÉSULTATS

/ Baisse du volume de déchets collectés, des dégradations et des incivilités
/ Baisse du pourcentage de véhicules garés dans les espaces naturels sensibles (hors parkings) : de 41% à 13% en moyenne de 2009 à 2013
/ Baisse du nombre de camping-cars stationnant illégalement la nuit sur les berges : de plus de 100 en 2011 à 24 en 2013
/ Perspective : maintenir et développer les patrouilles (nombre de patrouilleurs, présence hors saison...)



Gestionnaire porteur de l'action :

**Syndicat mixte
de gestion du Salagou**

www.lesalagou.fr

Programme Vert Demain : retour de la nature en ville !

SITES NATURA 2000 « ÉTANGS PALAVASIENS ET ÉTANG DE L'ESTAGNOL »

UN ÉLU VOUS EN PARLE

Notre commune ne ménage pas ses efforts pour protéger son patrimoine naturel et la qualité de vie des habitants. Les milieux lagunaires sont un trésor que nous souhaitons pouvoir transmettre à nos enfants. Dès 2008, la commune s'est engagée dans le programme Vert Demain. Le but était d'aboutir à une gestion plus écologique de l'espace public urbain. Pour cela, nous avons redonné une place à la nature en ville. La préservation des lagunes nous a amené à arrêter les pesticides, économiser l'eau et lutter contre les espèces invasives. Grâce à la présence de ces espaces naturels, la population et les agents ont vu s'améliorer leur cadre de vie et préserver leur santé sur le long terme.

Adrien SIVIEUDE, Adjoint à la Commune de Pérols

L'ACTION

/ 7 communes engagées dans le programme Vert Demain, autour des étangs Palavasiens, de Frontignan à Pérols
/ Changement de regard sur la place de la nature en ville.

/ Amélioration du cadre de vie des habitants
/ Prise de conscience de tous du danger des pesticides pour le milieu naturel et la santé
/ Formation des agents municipaux et valorisation de leurs nouvelles pratiques
/ Amélioration des pratiques des jardiniers amateurs.



Gestionnaire porteur de l'action :

**Syndicat Mixte
des Etangs Littoraux**

<http://www.siel-lagune.org>

Une réserve naturelle au service d'un projet de territoire

RÉSERVE NATURELLE DE LA VALLÉE D'EYNE

UN ÉLU VOUS EN PARLE

Les études scientifiques préalables au plan de gestion de la Réserve Naturelle d'Eyne, ont permis de mieux comprendre la construction historique de notre terroir, le rôle important de l'héritage agropastoral en matière de biodiversité et le lien étroit qui existe entre nature et culture.

Conscient de cette valeur patrimoniale indispensable au renouveau de l'activité économique en particulier touristique, les choix stratégiques dans l'élaboration des documents d'urbanisme, ont permis de définir des orientations cohérentes conformes au développement durable, au sens des grands enjeux globaux en matière de biodiversité.

En terme d'image, ce positionnement particulier représente une valeur identitaire forte qui est appréciée, tant par les acteurs locaux, que par les clientèles touristiques.

Alain BOUSQUET, Maire d'Eyne



L'ACTION

- / Action portée par les 2 co-gestionnaires : la Commune d'Eyne et la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes
- / Mobilisation des connaissances pour réaliser le diagnostic écologique des espaces naturels / agricoles soumis à des projets d'aménagement sur le territoire.
- / Contribution à une meilleure fonctionnalité des habitats et continuums écologiques, au-delà du périmètre de la réserve naturelle.
- / Concertation active avec les principaux acteurs locaux (agriculteurs, acteurs touristiques, PNR, Pays, collectivités territoriales, chambres consulaires...).

LES RÉSULTATS

- / Participation au projet d'aménagement et développement durable (PADD), préalable à la révision PLU
- / Évitement des zones à enjeu patrimonial dans les aménagements
- / Acceptation de la réserve naturelle comme un acteur positif du territoire par une majorité d'acteurs
- / Émergence de projets partenariaux (restructuration de l'estive, Maison de la Vallée d'Eyne, projets d'éducation à l'environnement...).



Co-gestionnaire porteur de l'action :
Commune d'Eyne

<http://www.catalanes.reserves-naturelles.org>

Fête de la transhumance et biodiversité : faire route ensemble !

SITE NATURA 2000 « BASSE PLAINE DE L'AUDE »

UN ÉLU VOUS EN PARLE

Tous les ans, la Fête de la Transhumance sur la Basse plaine de l'Aude réunit les habitants, les associations et les producteurs locaux pour nourrir dans la convivialité un objectif commun : le maintien de la biodiversité sur la Basse plaine de l'Aude grâce au pastoralisme. Elle amorce des échanges entre les publics sur notre rapport à la nature, une marche collective, au rythme des animaux. Mettre au cœur d'un événement culturel cette pratique ancestrale, exprime un ancrage local fort : la volonté de préserver ensemble la culture et la biodiversité d'un territoire.

Claude CLARIANA, Maire de Lespignan

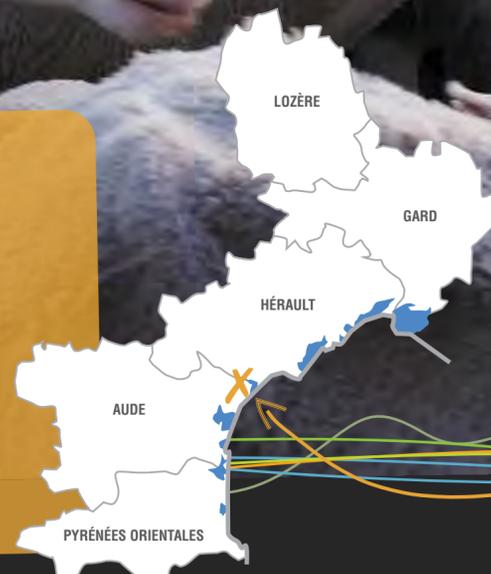


L'ACTION

/ Transhumance : migration du bétail de la plaine à la montagne au printemps et de la montagne à la plaine à l'automne
/ Elle est réalisée par un berger installé sur le site depuis 2006
/ Depuis 2007 : Fête de la transhumance sur les communes de Fleury-d'Aude, Lespignan et Vendres.
/ Objectifs : valoriser le territoire et le pastoralisme, sensibiliser le public à la préservation de l'environnement et fédérer les acteurs locaux

LES RÉSULTATS

/ 16 producteurs locaux présents, engagés dans des démarches respectueuses de l'environnement
/ 27 animations réalisées
/ Environ 600 personnes sensibilisées



Gestionnaire porteur de l'action :

**Syndicat Mixte
du Delta de l'Aude**

L'accueil de volontaires internationaux

SITE NATURA 2000 « COMPLEXE LAGUNAIRE DE SALSES-LEUCATE » - LE MOURET



UN ÉLU VOUS EN PARLE

Depuis la mise en place de ces chantiers, un partenariat durable s'est engagé entre la commune, le syndicat RIVAGE et les associations locales. La nécessité de préserver le lido du Mouret a permis le rapprochement de ces structures qui œuvrent toutes à présent pour cet espace naturel d'exception.

Outre l'aspect environnemental, ces chantiers apportent à la commune une richesse culturelle supplémentaire à travers les échanges qui s'installent entre les volontaires et les locaux.

Yves PICAREL (Adjoint au Maire en charge de l'environnement)

LA PROLIFERATION DES ESPÈCES VÉGÉTALES ENVAHISSANTES CONDUIT À UNE PERTE DE BIODIVERSITÉ ET PARTICIPE À LA BANALISATION DE NOS PAYSAGES

De nos jours, de nombreuses espèces végétales exotiques sont utilisées, souvent à des fins ornementales, aussi bien en ville qu'à proximité des zones naturelles. Certaines d'entre elles deviennent « envahissantes » et peuvent avoir des impacts environnementaux, économiques ou sanitaires. Lorsque ces plantes colonisent des milieux naturels, on constate une perte de biodiversité et une régression des espèces patrimoniales.

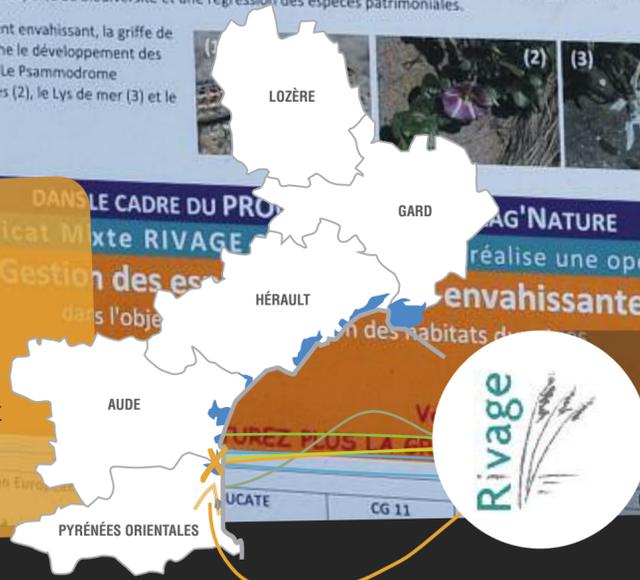
Lorsque son développement devient envahissant, la griffe de sorcière (*Corporotus* sp.) empêche le développement des espèces patrimoniales suivantes : Le Psammodrome d'Edwards(1), le Liseron des sables (2), le Lys de mer (3) et le Diotis maritime (4)

L'ACTION

/ Initiée en 2011, cette action est mise en place dans le cadre d'un partenariat impliquant les structures locales et des bénévoles internationaux
/ Objectifs : arrachage manuel de la griffe de sorcière pour restaurer les milieux dunaires, sensibiliser largement, et vivre un échange interculturel
/ Action réalisée dans le cadre du projet européen Life+ LAG'Nature.

LES RÉSULTATS

/ Depuis 2011, environ 20 ha de dunes restaurés avec recolonisation par la flore patrimoniale.
/ Les acteurs locaux impliqués et sensibilisés à l'intérêt de ces chantiers
/ Un projet pérennisé via le financement d'un contrat Natura 2000.



Gestionnaire porteur de l'action :
Syndicat mixte RIVAGE Salses-Leucate

<http://rivage-salses-leucate.fr>

Des professionnels du tourisme engagés

PARC NATUREL RÉGIONAL
DES PYRÉNÉES CATALANES

UN ÉLU VOUS EN PARLE

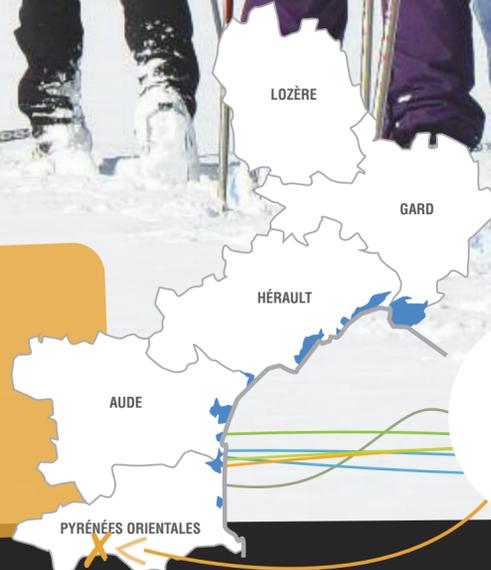
La marque « Accueil du Parc naturel régional » sert à la fois à soutenir des professionnels du tourisme engagés dans une démarche durable et à les pousser dans une montée en compétence. Avec des prestataires d'activités de pleine nature, le Parc naturel régional a mis en place des excursions respectueuses de l'environnement, valorisant les ressources locales et axée sur la découverte des patrimoines. Cette collaboration a permis d'initier la construction de séjours à l'échelle de la Région Languedoc-Roussillon. Cette dernière s'appuie sur l'expertise de ses trois Parcs naturels régionaux pour promouvoir une destination « nature ». Progressivement, les porteurs d'activité se saisissent de la plus value de proposer des prestations au cœur d'un Parc naturel régional et d'afficher leur engagement écologique.

Christian BOURQUIN,
Président du Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes.

L'ACTION

- / Mise en place de la marque « Accueil du Parc » pour les accompagnateurs en montagne en 2011.
- / 50 circuits marqués « Accueil du Parc » en s'assurant qu'ils n'impactent pas l'environnement.
- / 23 professionnels de la montagne engagés.

- / 4 formations proposées aux professionnels : connaissance du patrimoine « pierres écrites », stage de construction en pierres sèches, élaboration et commercialisation d'un séjour...



Gestionnaire porteur de l'action :

**Syndicat mixte
du Parc naturel régional
des Pyrénées catalanes**

www.parc-naturel-pyrenees-catalanes.com

L'eau en partage

SITE NATURA 2000 « ÉTANG DE LA PALME »

UN ÉLU VOUS EN PARLE

On ne voulait surtout pas interdire les activités nautiques, mais plutôt valoriser le patrimoine de la commune et préserver les activités traditionnelles comme la pêche. Aujourd'hui, le partage de l'espace rentre peu à peu dans les habitudes des utilisateurs de l'étang.

André PLA, Maire de La Palme

photo KFS / PNR NM

L'ACTION

/ Etang de La Palme, site Ramsar et Natura 2000, enjeu exceptionnel pour la protection de la Sterne naine
/ « Spot » surfréquenté (kitesurf, windsurf) : conflits d'usages et dérangement de la faune
/ 2011 : après 2 ans de concertation, mise en place d'un zonage nautique
/ Objectif : vouer une partie de l'étang à la navigation de loisirs ; le reste redevenant zone de quiétude pour les oiseaux d'eau, où se pratique aussi la pêche professionnelle traditionnelle.

LES RÉSULTATS

/ Information sur les nouvelles règles en vigueur pour les usagers grâce à 5 panneaux d'information et 3 panneaux de signalisation (circulation et stationnement)
/ 4 poteaux à terre et 7 bouées délimitent le zonage sur l'eau.
/ Enquête de fréquentation 2012 : zonage bien accepté par les pratiquants, qui en comprennent la justification, et augmentation de la fréquentation continue (mais espace moins grand qu'avant)
/ Plus de 200 ha rendus aux pêcheurs et aux oiseaux d'eau.
/ Une action concertée innovante qui a d'ores et déjà séduit d'autres élus et gestionnaires...



Gestionnaire porteur de l'action :
**Parc naturel régional
de la Narbonnaise
en Méditerranée**

<http://www.parc-naturel-narbonnaise.fr>

Valoriser les services environnementaux rendus par les prairies humides

PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT-LANGUEDOC

UN ÉLU VOUS EN PARLE

Afin de préserver les prairies humides qui représentent un enjeu environnemental majeur, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc a mis en place une Mesure Agro-Environnementale. Ce programme a rencontré un franc succès : au total, 39 exploitants ont contractualisé cette MAE sur une surface totale de 490 hectares. Le montant financier mobilisé sur la durée des 5 ans d'engagement et redistribué intégralement à ces exploitants est de plus de 400 000 € (plus de 80 000 € par an). Ce financement provient de l'Etat (Ministère en charge de l'Agriculture), du FEADER (fonds structurel européen) et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Francis CROS, vice-président du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, Conseiller général du canton de La Salvetat-sur-Agout (Hérault)

L'ACTION

/ Véritables éponges pouvant contenir jusqu'à 95% d'eau, les zones humides alimentent les sources et ruisseaux en été. En période de pluies abondantes, elles absorbent de grands volumes d'eau, freinant les écoulements et maintenant les crues.
/ Elles stockent du carbone dont le rejet est l'un des facteurs de l'effet de serre et constituent un véritable sanctuaire pour une biodiversité remarquable.
/ Pour les agriculteurs aussi, les prairies humides sont particulièrement utiles : elles conservent une bonne teneur en eau tard dans l'année, ce qui sécurise la ressource fourragère.

/ L'agriculture est un facteur de stabilité de ces milieux dans le temps à condition que les pratiques soient adaptées.
/ Pour toutes ces raisons, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc s'est engagé, avec l'appui technique des Chambres d'agriculture et du Conservatoire d'Espaces Naturels Languedoc-Roussillon, dans la préservation de ces milieux en proposant une Mesure Agro-Environnementale (MAE).
/ 400 000 € sont ainsi redistribués aux agriculteurs volontaires qui s'engagent pour préserver leurs prairies humides.



Gestionnaire porteur de l'action :
**Syndicat mixte
du Parc naturel régional
du Haut-Languedoc**
www.parc-haut-languedoc.fr

La pêche tourisme, une aventure unique au sein d'une aire marine protégée d'exception

PARC NATUREL MARIN DU GOLFE DU LION

UN ÉLU VOUS EN PARLE

L'expérimentation de la pêche tourisme au sein du Parc naturel marin du golfe du Lion est une aventure collective pour les pêcheurs petits-métiers et le Parc. C'est une belle opportunité pour valoriser notre métier et parler de notre passion. En outre, en diversifiant notre activité, la pêche tourisme permet de sensibiliser aux enjeux de préservation du milieu marin. Cette initiative est parfaitement cohérente avec les orientations de gestion du Parc : le soutien et le développement durable des activités économiques maritimes et la gestion de l'ensemble des ressources naturelles.

Marc PLANAS, Président du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins du Languedoc-Roussillon

L'ACTION

/ Contexte : prédominance de la pêche artisanale, forte attractivité touristique et motivation des pêcheurs

/ Objectifs : Valoriser la pêche petits-métiers (rôle essentiel dans l'économie locale : emploi, patrimoine maritime, tissu social, veille environnementale), promouvoir une initiative innovante de tourisme durable, sensibiliser aux enjeux de préservation des activités et du milieu marin et créer un sentiment d'appartenance des pêcheurs vis-à-vis du Parc

/ 2013 : expérimentation basée sur le volontariat

/ Les pêcheurs accueillent à bord de leur bateau des personnes désireuses de découvrir leur métier, les poissons de la côte et la navigation côtière matinale

/ Nouvelle forme d'activité touristique permettant au pêcheur petit-métier de se diversifier et de compléter ses revenus

/ Une aventure humaine et authentique à la découverte d'un espace marin remarquable à protéger



Gestionnaire porteur de l'action :

**Agence des aires
marines protégées**

www.parc-marin-golfe-lion.fr

Le sentier accessible à tous

MAISON DE LA NATURE DE LATTES
SITE NATUREL PROTÉGÉ DU MÉJEAN
(PROPRIÉTÉ DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL)
SITE NATURA 2000 ET RAMSAR « ÉTANGS PALAVASIENS »

UN ÉLU VOUS EN PARLE

La réalisation de ce sentier est le fruit d'une volonté politique et constitue un véritable projet citoyen, la commune s'est engagée, dans un souci d'égalité pour tous.

Un an de concertation avec les différents usagers a été nécessaire pour mener à bien ce projet, élaboré grâce notamment aux travaux du comité de pilotage associant dès la conception les associations de chaque type de handicap et les financeurs. Une réflexion a été menée sur les aménagements : sentier en boucle alternant platelage et sentier minéral, aire de pique-nique, toilettes, parking, afin d'accomplir un projet global.

Ce sentier mixte et partagé, labellisé pour les quatre types de handicaps, permet à tout un chacun de se déplacer de manière autonome et de profiter de cet espace naturel tout en la préservant.

Prochainement un parcours d'interprétation renforcera l'attrait de ce sentier en y apportant un regard sensible.

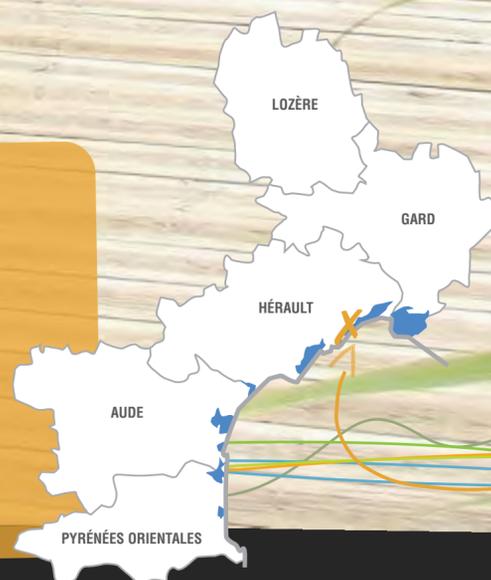
Cyril MEUNIER, Maire de Lattes

L'ACTION

/ Inauguré le 16 septembre 2009
/ 3 objectifs afin d'allier conservation et valorisation du site du Méjean : Rendre accessible le site à tous les publics, mettre en valeur le patrimoine, et préserver le cœur naturel du site
/ Ce sentier met bien en évidence les fonctions récréatives mais aussi sociales d'un espace naturel et des actions que peut mener une structure gestionnaire dans cette optique

LES RÉSULTATS

/ Création d'un sentier de 2,5 km, pour découvrir une partie des 200 ha du site naturel protégé du Méjean, propriété du Conservatoire du Littoral, géré par la commune de Lattes
/ Accessible aux 4 handicaps : moteur, déficience visuelle, déficience auditive, mental, mais aussi aux personnes âgées, parents avec poussettes...
/ Labellisé « Tourisme & Handicap »



Gestionnaire porteur de l'action :

Commune de Lattes

www.ville-lattes.fr/nature.html

Quand biodiversité et élevage vont de pair

ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA MUGUE (CORBIÈRES)

photo Conseil général de l'Aude

UN ÉLU VOUS EN PARLE

“ Dans un département où préservation du cadre de vie et développement économique repose sur l'attractivité du territoire, la composante qualité des milieux naturels est fondamentale. Ainsi, le Conseil général s'engage à lutter contre la fermeture des milieux par le développement des pratiques de polyculture-élevage permettant de conserver des prairies naturelles, riches en espèces animales et végétales et ce sans mettre la nature sous cloche. ”

Michel BROUSSE, vice président du Conseil général en charge de l'environnement

L'ACTION

- / Création d'un plan de gestion sur 5 ans en 2010
- / Signature d'une convention d'occupation des 120 ha du domaine départemental de la Mugue dans les Corbières avec une éleveuse de brebis de la commune voisine
- / Débroussaillage et installation de parcs pastoraux par le Conseil général
- / Organisation par l'éleveuse de petits déjeuners avec le troupeau pendant l'été.

LES RÉSULTATS

- / 8 espèces de reptiles, 24 espèces d'oiseaux dont 10 patrimoniales, et 170 espèces végétales dont certaines favorisées par le retour du pâturage
- / Ce domaine départemental a pris une place importante dans la rotation de pâturages de l'éleveuse
- / Plus de 350 de visiteurs lors des petits déjeuners avec le troupeau depuis 2010.



Gestionnaire porteur de l'action :
Conseil général de l'Aude

<http://www.aude.fr/248-les-espaces-naturels-sensibles.htm>

Une bergerie pour que rime sons des troupeaux et préservation des paysages...

GRAND SITE DE FRANCE « ST GUILHEM LE DÉSERT GORGES DE L'HÉRAULT »



UN ÉLU VOUS EN PARLE

La construction de la bergerie répond à plusieurs enjeux : revenir au plus près du pastoralisme qui fut longtemps un élément majeur de la vie locale, avec 250 000 moutons qui passaient tous les ans à Montpeyroux en transhumance dans les années 60 ; consolider deux emplois grâce à la bergerie ; entretenir par le travail des moutons une forêt de plus en plus fragile ; ancrer un peu plus notre commune dans la ruralité et maintenir une activité traditionnelle menacée ; et bénéficier d'une viande de qualité élevée aux bonnes herbes aromatiques. Il y a 8 ans en faisant le pari d'installer un berger et aujourd'hui avec la nouvelle bergerie, nous sommes intimement associés à la gestion et protection du bien « Causses et Cévennes » classé par l'UNESCO, une façon de voir que la vérité se trouve souvent dans notre histoire.

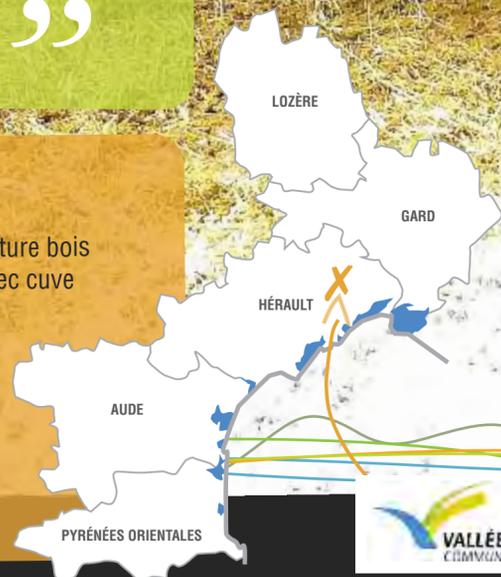
Claude CARCELLER, Maire de Montpeyroux et Vice Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

L'ACTION

/ Inauguration de la bergerie en mai 2013
/ Dans le cadre du redéploiement pastoral, pour lutter contre les incendies, protéger la forêt de pin de Salzman, réouvrir les milieux, favoriser la biodiversité et soutenir une activité économique traditionnelle
/ **Objectif** : Créer un siège d'exploitation adapté à un éleveur ovin qui se redéploie sur les monts de St-Guilhem-le-Désert
/ Maitrise d'ouvrage : Mairie de Montpeyroux

LES RÉSULTATS

/ Création d'une bergerie de 1000 m² en ossature bois (800 m² de bergerie et 200 m² de stockage) avec cuve de récupération des eaux pluviales
/ mise en place d'un bail pastoral de 25 ans avec une location mensuelle
/ Redéploiement du troupeau sur 2 secteurs et augmentation du cheptel de 100 bêtes
/ Budget : 200 000 €HT financés par la Région LR, l'Etat et le Conseil général de l'Hérault



Gestionnaire porteur de l'action :
**Communauté de Communes
Vallée de l'Hérault**

www.cc-vallee-herault.fr/
Construction-d-une-bergerie-a.html



Canaliser la fréquentation,
c'est bien... sensibiliser,
c'est encore mieux !

SITE NATURA 2000 « ÉTANG DE MAUGUIO »

UN ÉLU
VOUS EN
PARLE

« A travers ce type d'opération, c'est une conscience citoyenne que l'on promeut. De nombreux promeneurs viennent chaque année, il est important de mettre en œuvre des actions concrètes sur le terrain pour les sensibiliser à la richesse et fragilité des écosystèmes lagunaires. Les premiers retours montrent que l'objectif est atteint : 85 % des visiteurs sondés lisent les panneaux. « Protection de la faune et de la flore », « pollution de l'étang – eutrophisation » font partie des thèmes les plus souvent retenus. En parallèle, les équipements permettent de protéger les milieux naturels et préserver la tranquillité des espèces. »

Claude BARRAL, Président du Sympo & Bernard GANIBENC, Adjoint au Maire à la commune de Mauguio

L'ACTION

/ L'opération a consisté en 2011 à mettre en place des panneaux de sensibilisation du public et des équipements de canalisation de la fréquentation (barrière en bois, ganivelles) sur le secteur de la pointe du Salaison et de la baie de la Capoulière.

/ Menés dans le cadre du projet européen Life+ LAG'Nature, les aménagements, inaugurés le 22 février 2012, ont été financés par le Life+, la Région LR, le Sympo et la commune de Mauguio / Objectifs : garantir le maintien des habitats naturels et la tranquillité des oiseaux en période de reproduction, tout en sensibilisant le public par la pose de panneaux d'information dans les secteurs les moins sensibles.



syndicat mixte du bassin de l'Or
Sympo

Gestionnaire porteur de l'action :

**Syndicat Mixte
du Bassin de l'Or**

<http://www.etang-de-l-or.com>

Des prestataires de tourisme engagés pour préserver et transmettre

GRAND SITE CAMARGUE GARDOISE



photo Camargue Gardoise

UN ÉLU VOUS EN PARLE

Grâce à ses grands espaces, ses traditions locales et son littoral, la Camargue gardoise est devenue un site à forte attractivité touristique. L'objectif du réseau des Ambassadeurs du patrimoine est de réussir à concilier cet enjeu avec la biodiversité du territoire. Participative et innovante puisque initiée à la demande des acteurs du tourisme volontaires, cette action permet de favoriser les échanges entre acteurs économiques et ceux de la protection de l'environnement. En favorisant une prise de conscience des richesses patrimoniales du territoire, les Ambassadeurs deviennent le relais des bonnes conduites auprès des visiteurs pour la découverte et la valorisation des espaces naturels de Camargue gardoise. Pour eux, un engagement durable dans le réseau contribue au développement de leur activité auprès du grand public qui recherche un tourisme de nature et de découverte des traditions locales.

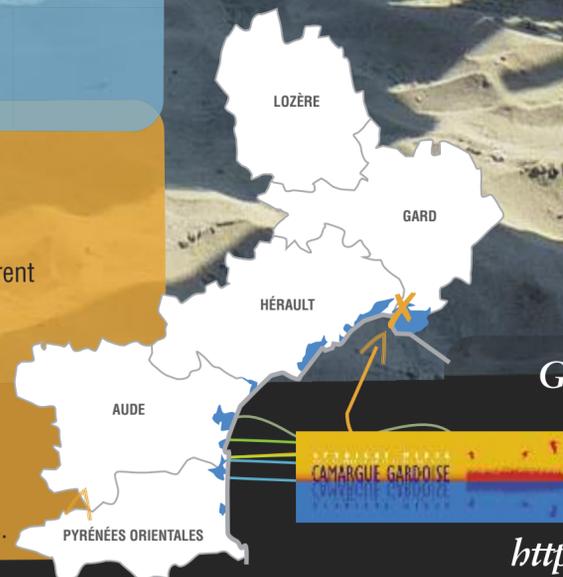
Patrick BONTON, président du Syndicat Mixte Camargue Gardoise

L'ACTION

/ Le Réseau des Ambassadeurs du patrimoine-Biodiversité et Paysages, a été inauguré le 01 Février 2012
/ 3 objectifs majeurs : améliorer la prise en compte du patrimoine naturel dans les activités culturelles et sportives, sensibiliser les visiteurs aux bonnes attitudes à adopter en milieux naturels, et se rencontrer entre ambassadeurs pour partager ses connaissances sur la richesse du territoire
/ Action réalisée dans le cadre du projet européen Life+ LAG'Nature.

LES RÉSULTATS

/ Le réseau regroupe plus de 50 prestataires et 10 Institutions de Tourisme
/ Les membres ont appris à se connaître et se structurent pour une offre touristique plus complète
/ Ils découvrent la complexité et la fragilité du patrimoine au travers de leur participation aux journées de découverte du réseau ou aux projets de préservation des milieux naturels
/ Ils construisent leurs propres outils pour répondre à leur objectif : développement économique dans une offre en adéquation avec leur territoire et ses habitants.



Gestionnaire porteur de l'action :

**Syndicat Mixte
Camargue Gardoise**

<http://www.camarguegardoise.com>

L'agriculteur au cœur de la nature

SITE NATURA 2000 « VALLÉE DU GARDON DE SAINT-JEAN »

UN ÉLU VOUS EN PARLE

Les MAEt représentent un réel gain pour nos territoires ruraux en soutenant les agriculteurs ayant des pratiques favorables à l'environnement et en préservant nos paysages et notre patrimoine naturel. L'accompagnement technique dans le montage de tels dossiers est indispensable. Être structure animatrice du site Natura 2000 nous permet de mobiliser les fonds financiers européens et nationaux nécessaires pour assurer cet accompagnement.

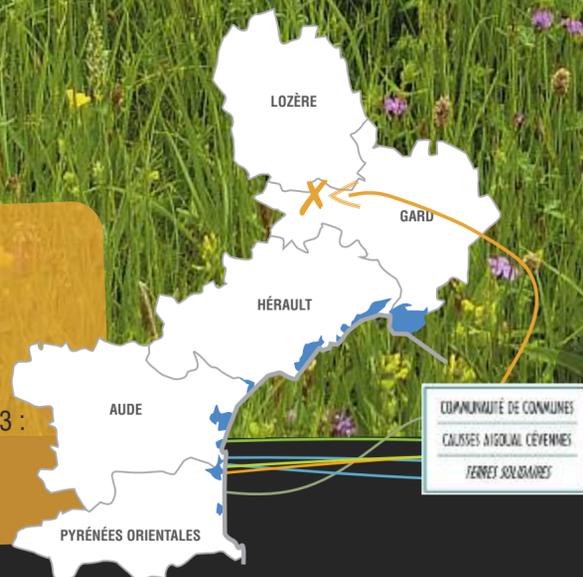
François ABBOU,
Président du comité de pilotage du site Natura 2000

L'ACTION

/ **MAEt** : Mesure Agro-Environnementale territorialisée mobilisable sur un site Natura 2000 et financée par les fonds européens et nationaux
/ **Objectif** : Indemniser le surcoût des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité
/ **Exemple** : maintien des prairies de fauche par une gestion agricole extensive.

LES RÉSULTATS

/ 4 agriculteurs pour la 1^{ère} année d'animation
/ 170 ha engagés
/ Montant des retombées économiques en 2013 : 24 000 €.



Gestionnaire porteur de l'action :
**Communauté de Communes
Causse Aigoual Cévennes**
<http://valleegardonsaintjean.n2000.fr>

Pour une pêche professionnelle durable et la préservation des milieux

SITE NATURA 2000 « POSIDONIES DU CAP D'AGDE »

photo R. DUPUY DE LA GRANDRIVE

UN ÉLU VOUS EN PARLE

Dans une commune où la pêche professionnelle tient une grande place économique et sociale et où la biodiversité marine est importante, l'enjeu est de concilier environnement et développement. Ainsi Agde s'engage pour soutenir des dispositifs de pêche plus sélectifs permettant de préserver à la fois la biodiversité du coralligène et ses ressources marines au travers d'actions mises en œuvre dans le cadre de la démarche Natura 2000.

Gilles D'ETTORE, Maire d'Agde

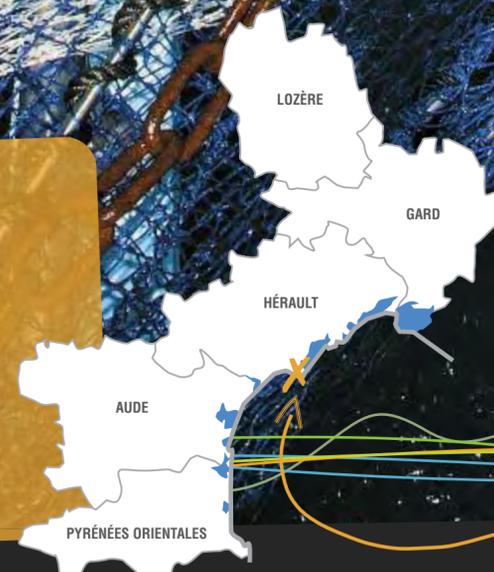
L'ACTION

/ Expérimentation sur une période de trois ans de soutien à la pêche artisanale
/ Objectif : favoriser l'utilisation de nasses et de casiers, notamment pour les crustacés, afin de préserver les ressources marines
/ Action ciblée sur les lieux de pêche du large sur des sites à coralligène, habitat Natura 2000 fragile et d'un grand intérêt patrimonial
/ Suivi scientifique rigoureux avec l'aide des pêcheurs petits métiers

/ Une action pilote soutenue par MedPAN Nord, l'Europe, le Ministère de l'Ecologie et le Département de l'Hérault

LES RÉSULTATS

/ Au bout de trois ans : résultats très variables selon les périodes
/ Type de pêche globalement intéressant et moins impactant sur le coralligène que les filets
/ Des efforts restent à faire pour optimiser les systèmes et les appâts utilisés



Gestionnaire porteur de l'action :

agde
Archipel de vie

Commune d'Agde

www.ville-agde.fr

reseau-languedocmer.n2000.fr/les-sites-du-languedoc-roussillon/posidonies-du-cap-d-agde-sic

Régénération naturelle dirigée en faveur du Chêne liège

SITE NATURA 2000 « MASSIF DES ALBÈRES »

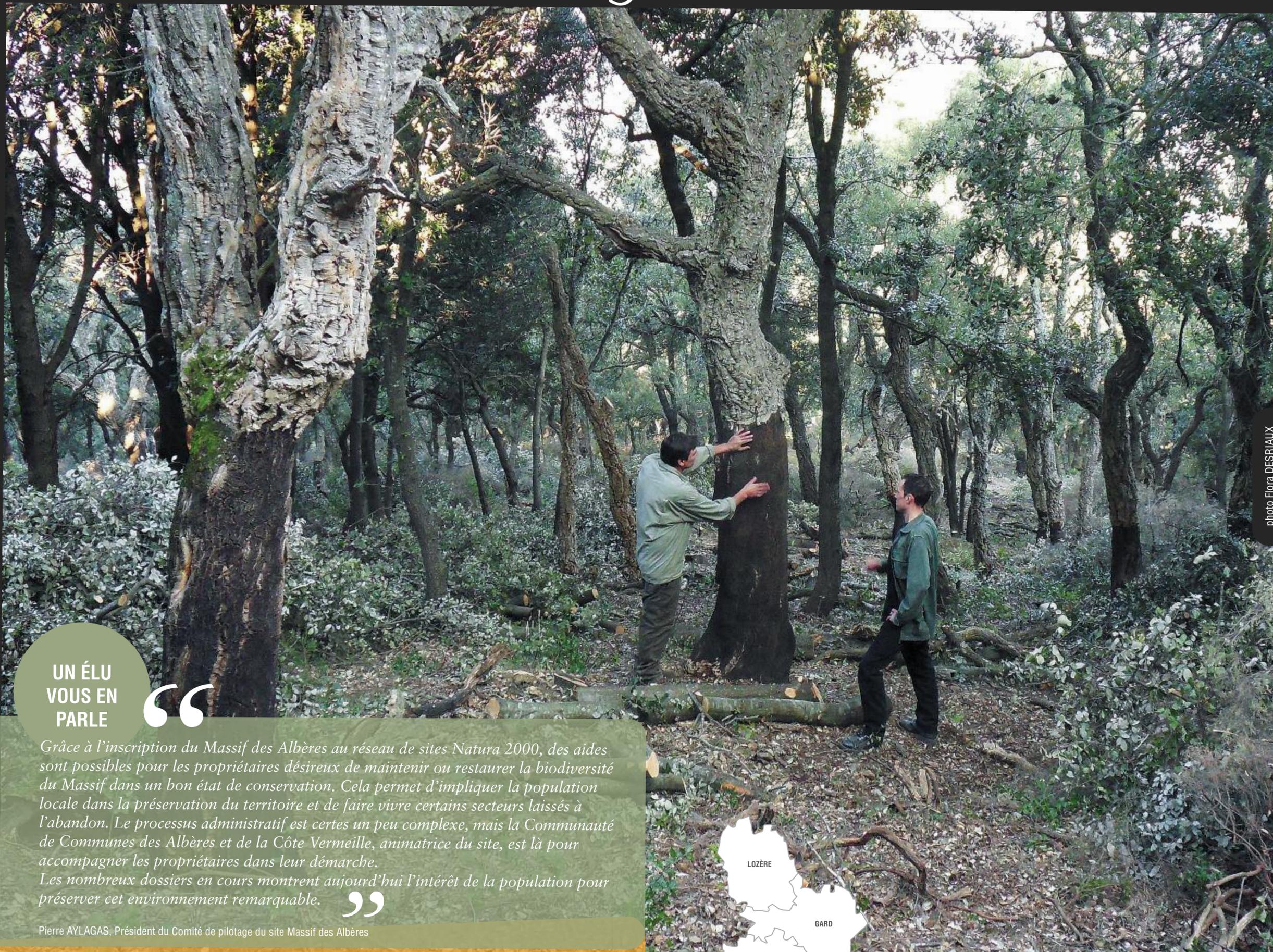


photo Flora DESRIAUX

UN ÉLU VOUS EN PARLE



Grâce à l'inscription du Massif des Albères au réseau de sites Natura 2000, des aides sont possibles pour les propriétaires désireux de maintenir ou restaurer la biodiversité du Massif dans un bon état de conservation. Cela permet d'impliquer la population locale dans la préservation du territoire et de faire vivre certains secteurs laissés à l'abandon. Le processus administratif est certes un peu complexe, mais la Communauté de Communes des Albères et de la Côte Vermeille, animatrice du site, est là pour accompagner les propriétaires dans leur démarche. Les nombreux dossiers en cours montrent aujourd'hui l'intérêt de la population pour préserver cet environnement remarquable.



Pierre AYLAGAS, Président du Comité de pilotage du site Massif des Albères

L'ACTION

/ Préservation de 2 ha de suberaie par un propriétaire volontaire dans le cadre d'un **contrat Natura 2000 forestier**

/ Réalisation de **travaux de débroussaillage et d'éclaircie**

/ D'ici 2014 : Repérage de la régénération en vue d'un détourage et d'une taille de formation.

/ Contrat financé à 45% par l'Etat et à 55% par l'Europe.

/ **Implication de la population locale** dans la gestion du milieu naturel et **partenariat avec une entreprise locale** : « À fleur de liège ».



Gestionnaire porteur de l'action :

Communauté de Communes des Albères et de la Côte Vermeille

<http://www.cc-alberes-cote-vermeille.fr>